

Québec français



Enseigner la grammaire : d'hier à aujourd'hui Présentation

Réal Bergeron et Raphaël Riente

Numéro 156, hiver 2010

Enseigner la grammaire : d'hier à aujourd'hui

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/61415ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Publications Québec français

ISSN

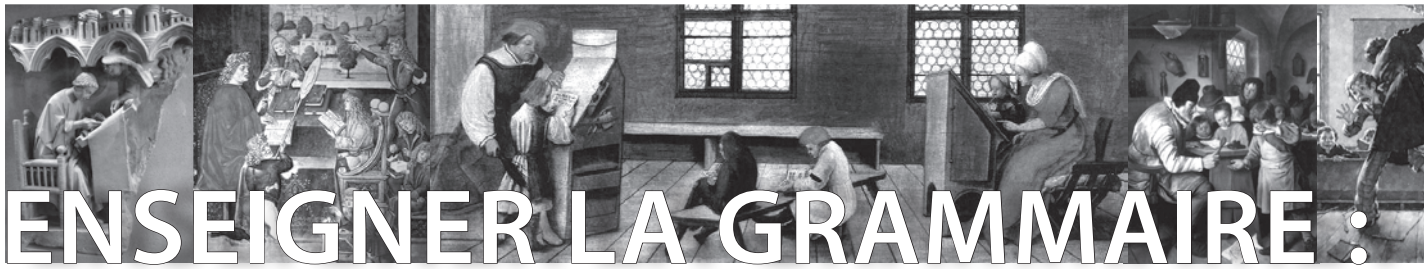
0316-2052 (imprimé)

1923-5119 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Bergeron, R. & Riente, R. (2010). Enseigner la grammaire : d'hier à aujourd'hui : présentation. *Québec français*, (156), 60–61.



ENSEIGNER LA GRAMMAIRE :



Ce dossier didactique porte sur la grammaire enseignée au Québec depuis son implantation en 1997, découlant du renouvellement pédagogique de 1995. La « grammaire nouvelle », ainsi nommée à l'époque, visait à favoriser le développement des compétences communicationnelles de l'élève du primaire et du secondaire. Elle innovait en termes d'approches, de méthodes, de procédures et de terminologie. Or, une douzaine d'années plus tard, les élèves la connaissent encore mal, même si les enseignants disent en faire régulièrement en classe. De plus, les compétences rédactionnelles de ces élèves ne sont pas plus développées que celles de leurs prédécesseurs. Malgré cela, les enseignants font des pieds et des mains pour l'enseigner du mieux qu'ils le peuvent, plusieurs d'entre eux espérant toujours recevoir de la formation continue en grammaire de la phrase et du texte.

Qu'on le veuille ou non, il subsiste encore beaucoup de préjugés envers l'enseignement et l'apprentissage de la grammaire à l'école : « On fait de la grammaire, mais cela ne sert pas à grand-chose. Les élèves n'appliquent pas ce qu'ils ont appris dans leurs productions écrites. Ils ne se souviennent même pas de ce qu'ils ont fait le mois dernier ». Ou encore : « Les enseignants ne l'enseignent pas aussi régulièrement qu'ils le prétendent... Ils n'ont même pas reçu la formation appropriée et acquis les connaissances linguistiques nécessaires pour l'enseigner efficacement ». Toutes ces représentations nous questionnent, car elles nous font douter de l'efficacité de notre pratique quotidienne. On se demande surtout quelle importance on doit accorder à la grammaire, compte tenu de tous ces propos, de toutes les contraintes ministérielles, institutionnelles et pédagogiques

auxquelles elle s'est butée – et se bute encore aujourd'hui – depuis le renouvellement pédagogique. Quelle place doit-on lui donner parmi tant d'autres enseignements à réaliser ? Difficile à dire si l'on s'appuie sur le programme de formation au secondaire : il y est question de grammaire, dans les dernières pages, mêlée à d'autres notions et concepts, sous la rubrique Éléments d'apprentissage. Notions et concepts : grammaire du texte, grammaire de la phrase, lexicale, variétés de langue, langue orale (p. 129). Cela veut-il dire que ces notions et concepts ont la même valeur ? Si le temps venait à manquer, pourrait-on choisir n'importe lequel d'entre eux, en toute liberté ? Le doute persiste.

Il reste quand même une lueur d'espoir : le bon jugement des enseignants pour qui l'enseignement de la grammaire reste un incontournable, beau temps, mauvais temps, même en déficit de temps. Ce dossier leur est destiné. Il propose, d'une part, de faire fondre quelques préjugés et d'exposer, d'autre part, comment la grammaire peut s'imbriquer dans leurs activités pédagogiques et devenir un outil efficace pour les élèves. Il y est question de pratiques, de méthodes, de procédures et d'activités variées et signifiantes servant notamment à développer la compétence rédactionnelle des élèves. Enfin, ce dossier met en évidence la nature réflexive de l'activité grammaticale, requérant la participation active de l'élève et la sollicitation de toutes ses connaissances ; sans toutefois écarter les bonnes vieilles méthodes, c'est-à-dire les exercices de consolidation, les dictées, les notions à mémoriser, lesquelles conservent quand même une certaine utilité. Que seraient les sportifs de haut niveau et les comédiens sans les exercices et les répétitions ? Que faut-il garder dans nos valises d'enseignant ? Un peu de tout ? C'est ce que ce dossier vous propose.

Un premier texte, celui de **Suzanne-G. Chartrand** et de **Marie-Christine Paret**, didacticiennes spécialistes de l'enseignement de la grammaire, fait le point sur le renouvellement grammatical initialement prescrit par le programme de 1995, programme pour lequel les auteures avaient été invitées par le ministère de l'Éducation pour produire un programme grammatical novateur. L'article met au jour les tenants et les aboutissants de ce programme et ce qu'il est devenu dans la version actuelle de 2004. Les auteures concluent qu'il reste bien du chemin à parcourir pour « enseigner la grammaire autrement ». Sur une note plus positive, elles identifient neuf défis incontournables pour souscrire au plan de rénovation de l'enseignement grammatical initié depuis maintenant près de quinze ans.

Les enseignants du secondaire connaissent-ils la « nouvelle grammaire » ? Si oui, jusqu'à quel point ? Dans une enquête par questionnaire réalisée par l'équipe de l'ÉLEF (État des lieux de l'enseignement



D'HIER À AUJOURD'HUI

du français) auprès de quelque 800 enseignants et de 1 617 élèves de quatrième et de cinquième secondaire, **Suzanne-G. Chartrand** et **Marie-Andrée Lord** rapportent les premiers résultats de leur recherche. De toute évidence, la question du « comment enseigner » la grammaire continuera d'alimenter la réflexion didactique.

Pour leur part, **Marie Nadeau** et **Carole Fisher** s'intéressent aux activités grammaticales à privilégier au primaire en questionnant la nature implicite et explicite des connaissances qu'elles développent. Les auteures présentent les résultats d'une recherche au sujet d'une difficulté majeure en français écrit, les marques d'accord. Cette recherche, qui a été menée auprès d'élèves de 12 ans dans une école montréalaise, est riche en retombées pour l'enseignement.

S'il est un cheval de bataille dans le paysage didactique en enseignement de la grammaire, c'est bien celui de la dictée. L'article de **Kathy Wilkinson** et **Marie Nadeau** fera délier encore bien des langues ! Ce texte propose une pratique innovante pour l'enseignement de l'orthographe : « la dictée 0 faute ». Issue d'une recherche contrôlée auprès d'élèves de troisième secondaire, cette pratique témoigne de résultats fort encourageants. Les élèves en arrivent à développer progressivement une approche réflexive par rapport à la langue du point de vue de l'orthographe. Les auteurs énumèrent quelques précieux conseils pour les enseignants désireux d'utiliser « la dictée 0 faute » en classe.

L'enseignement de la grammaire passe inexorablement par une approche réflexive au sujet des méthodes utilisées. Lesquelles sont-elles susceptibles de donner du sens aux apprentissages des élèves ? Telle est la question qu'il faut se poser, ce que fait **Christian Dumais** qui tente d'y répondre. L'auteur propose aux lecteurs trois activités qui non seulement contribuent au renouveau du cours de grammaire en classe, mais visent le développement des compétences langagières et métalangagières des élèves. Dans la même lancée, **Raphaël Riente** présente une séquence d'enseignement grammatical au service de l'écriture, séquence qui place la réflexion métalinguistique de l'élève au centre des activités. La démarche proposée (observation / formulation et validation des hypothèses / validation des conclusions / recontextualisation) est applicable à toute notion grammaticale. L'auteur a choisi ici d'illustrer les phénomènes de l'accord de l'adjectif.

De son côté, **Odette Gagnon** et **Anne-Émilie Chamberland** s'intéressent à l'enseignement de la cohérence textuelle, plus précisément au rôle textuel que jouent certaines structures syntaxiques dans la structuration de l'information. Ces phénomènes sont encore très peu travaillés en classe, et l'auteure, après avoir présenté sommairement le phénomène de l'arrimage informatif dans les textes, propose des

exemples convaincants pour conscientiser les enseignants de leur importance dans l'enseignement de l'écriture et de la révision de texte. Nul doute que ces derniers y trouveront un apport considérable pour renouveler leur pratique enseignante.

Enfin, un peu en écho au premier texte du dossier, **Jean-François De Pietro** pose la question de la terminologie à adopter en enseignement de la grammaire. Cette question constitue d'ailleurs, comme le souligne l'auteur, l'un des principaux aspects sur lesquels les débats se sont souvent centrés au fil des années. Le chercheur tente d'illustrer divers aspects et enjeux didactiques d'une harmonisation de la terminologie grammaticale pour l'enseignement du français, langue première, dans toute la francophonie. Le but visé par cette harmonisation : établir une terminologie qui soit opératoire et accessible à tous les élèves. Bonne lecture ! □

Réal Bergeron et Raphaël Riente



<http://mooloozone.wordpress.com>